



PASSEPORT- CARTE NATIONALE D'IDENTITE

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

04.68.63.26.08 POSTE 6

INFORMATIONS IMPORTANTES : COVID

MASQUE OBLIGATOIRE

STYLO NOIR OBLIGATOIRE

Dépôt du dossier : présence obligatoire du demandeur majeur.

Les mineurs doivent être accompagnés d'une personne ayant l'autorité parentale.

Retrait du titre : présence obligatoire du demandeur majeur ou mineur de plus de 12 ans, le mineur doit être accompagné du parent ayant fait le dépôt de la demande (présence obligatoire du mineur pour le passeport uniquement).

PRE-DEMANDE EN LIGNE : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Empreintes : la prise des empreintes est établie au moment de la création du dossier ainsi qu'à la remise du passeport.

Pour les mineurs la prise d'empreintes est faite à partir de 12 ans.

L'article 12 du décret du 30 décembre 2005 précise que :

« tout passeport ou carte nationale d'identité non retiré par l'intéressé dans un délai de 3 mois suivant sa mise en disposition par l'autorité auprès de laquelle la demande a été faite est détruit »

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

MERCI DE VEILLER A RESPECTER CETTE LISTE.

EN CAS DE DOSSIER INCOMPLET OU NON CONFORME, NOUS NE SERIONS PAS EN MESURE DE TRAITER

VOTRE DEMANDE

MAJEURS	MINEURS
<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité récente de moins de 6 mois (normes ISO/IEC 19794-5) : visage centré, fond clair, sans lunettes, tête nue, bouche fermée, regard face à l'objectif	<input type="checkbox"/> 1 photo d'identité récente de moins de 6 mois (normes ISO/IEC 19794-5) : visage centré, fond clair, sans lunettes, tête nue, bouche fermée, regard face à l'objectif (pour les jeunes enfants : <u>il est recommandé de s'adresser à un photographe</u>)
<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins d' 1 an à votre nom : Facture originale d'électricité, gaz, eau, téléphone, internet, impôts sur le revenu, assurance habitation	<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile de moins d'1 an au nom, prénom et adresse du représentant légal : Facture originale d'électricité, gaz, eau, téléphone, internet, impôts sur le revenu, assurance habitation
<input type="checkbox"/> si domicilié chez un tiers : Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins d' 1 an, accompagné d'une attestation sur l'honneur de l'hébergeant et de sa pièce d'identité (original) L'attestation doit mentionner les noms et prénoms de toutes les personnes hébergées	<input type="checkbox"/> si domicilié chez un tiers : Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins d' 1 an, accompagné d'une attestation sur l'honneur de l'hébergeant et de sa pièce d'identité (original) L'attestation doit mentionner les noms et prénoms de toutes les personnes hébergées
<input type="checkbox"/> Justificatif d'état-civil : Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie de votre lieu de naissance pour les communes non rattachées au service COMEDDEC	<input type="checkbox"/> Justificatif d'état-civil : Copie intégrale l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie de votre lieu de naissance pour les communes non rattachées au service COMEDDEC
<input type="checkbox"/> Passeport (original)	<input type="checkbox"/> Passeport (original)
<input type="checkbox"/> Carte nationale d'identité (original)	<input type="checkbox"/> Carte nationale d'identité (original)
<input type="checkbox"/> Déclaration originale de perte (en mairie) ou de vol (commissariat ou gendarmerie)	<input type="checkbox"/> Déclaration originale de perte (en mairie) ou de vol (commissariat ou gendarmerie)
<input type="checkbox"/> Filiation : vous devez être en capacité de nous communiquer les noms, prénoms, dates, lieux de naissance et nationalité de vos parents - MASQUE OBLIGATOIRE - STYLO NOIR OBLIGATOIRE	<input type="checkbox"/> Justificatif de garde et d'autorité parentale : Original de la pièce d'identité du représentant légal (CNI, passeport) qui effectue la demande. En cas de séparation des parents , présenter la décision de justice (original du jugement de divorce ou de séparation complet) En cas de garde alternée : fournir la pièce d'identité et le justificatif de domicile des 2 parents (originaux)
<input type="checkbox"/> Justificatif du nom d'usage : Nom d'époux (se)/veuf(ve) : présenter acte de décès, acte de mariage ou acte de naissance portant la mention du mariage de moins de 3 mois Usage du nom de l'ex-époux : original du jugement de divorce mentionnant l'accord de l'ex-époux ou une autorisation écrite de celui-ci accompagnée de sa pièce d'identité	<input type="checkbox"/> Justificatif du nom d'usage du mineur : autorisation écrite des 2 parents notifiant l'accord et l'ordre des 2 noms est obligatoire et doit être accompagnée de l'original et de la copie des pièces d'identité (uniquement en cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale)
Timbre fiscal : <input type="checkbox"/> passeport : 86€ <input type="checkbox"/> carte nationale d'identité : gratuite (première demande ou renouvellement) <input type="checkbox"/> carte nationale d'identité volée ou perdue : 25€ <i>(bureau de tabac, Trésor Public, dématérialisé : https://timbres.impots.gouv.fr/)</i>	Timbre fiscal : <input type="checkbox"/> passeport pour mineur moins de 15 ans : 17€ <input type="checkbox"/> passeport pour mineur plus de 15 ans : 42€ <input type="checkbox"/> carte nationale d'identité : gratuite (première demande ou renouvellement) <input type="checkbox"/> carte nationale d'identité volée ou perdue : 25€ <i>(bureau de tabac, Trésor Public, dématérialisé : https://timbres.impots.gouv.fr/)</i>
<input type="checkbox"/> En cas de perte ou de vol du document à refaire : fournir l'avis d'imposition le plus récent, l'acte de naissance de moins de 3 mois, le livret de famille, le permis de conduire, la carte militaire, l'attestation de recensement...	<input type="checkbox"/> En cas de perte ou de vol du document à refaire : fournir un acte de naissance de moins de 3 mois, la pièce d'identité du représentant légal, le livret de famille, l'attestation de recensement pour les plus de 16 ans...